

BULLES de MÉMOIRE

Les grands conflits du xx^e siècle racontés en BD

12^e
édition

LES ARTS ET LA GUERRE

Bulles de Mémoire
est un concours BD
organisé par



financé par



soutenu par

OFAJ
DFJW

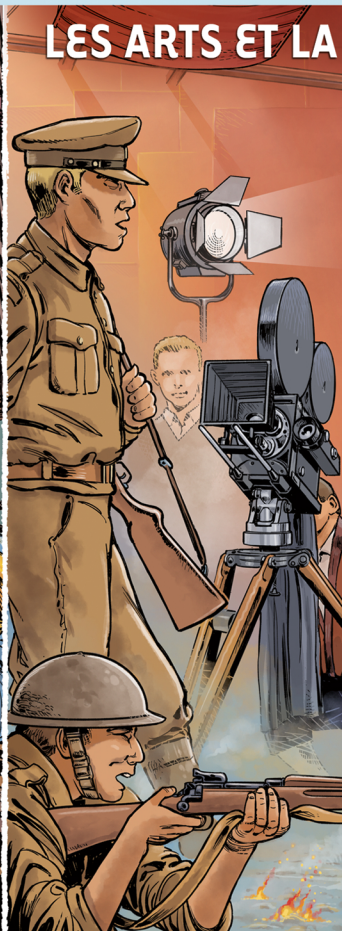
En groupe
ou
en solo

2 à 5 planches
en format A4

ou

1 à 3 planches
en format A3

A rendre pour le
31 mars 2026



POUR VOUS
INSCRIRE



1



2

J'envoie mes planches et ma candidature
au Référent Régional mémoire de ma région.

+ INFOS

www.onac-vg.fr

@bullesdememoire

Avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



ORDRE DE LA LIBÉRATION
HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité



Illustration : Luc Chevillier



1/ OBJET DU CONCOURS

Le but de ce concours est de réaliser une bande dessinée pour mettre en lumière un événement, une rencontre, un fait historique... en lien avec le sujet de l'édition 2025-2026 :



"LES ARTS ET LA GUERRE"



L'histoire doit s'inscrire dans un des conflits de 1870 à nos jours dans lesquels la France s'est engagée. Le sens du concours n'est pas tant de dessiner la guerre que de dessiner à propos de la guerre et de ses conséquences (sentiments, traumatisme ...). Ce concours s'attache à valoriser l'histoire racontée, celle d'une réflexion de combattant, victime ou témoin de la guerre. Le sujet laisse le choix aux candidats de s'intéresser à des thèmes variés tels que les soldats artistes, la protection ou la spoliation des œuvres d'art, l'art au service de la propagande, la pratique artistique dans les camps de prisonniers ou de concentration ...

2/ MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les collégiens, lycéens et jeunes de niveau équivalent peuvent participer en solo ou en groupe.

- **"En solo"** : un jeune qui souhaite individuellement présenter une BD.
- **"En groupe"** : 2 à 5 personnes maximum présentant une BD collective.

3/ MODALITÉS D'INSCRIPTION

- **Cadre scolaire (via Adage)** : un enseignant (enseignement public ou privé sous contrat) peut inscrire un ou des élèves participant en solo ou un ou plusieurs groupes d'une même classe à partir du moment où ceux-ci rendent des travaux indépendants les uns des autres.
- **Hors cadre scolaire (via formulaire ONaCVG)** : L'encadrant d'un jeune ou d'un groupe peut être un responsable familial ou issu d'une structure pédagogique, sociale ou culturelle. Il peut inscrire un ou des jeunes participant en solo ou un ou plusieurs groupes à partir du moment où ceux-ci rendent des travaux indépendants les uns des autres.

► **Accès aux formulaires en ligne** : _____



4/ CALENDRIER

Avant le 31 mars 2026

► Les participants doivent adresser un dossier par **voie numérique** et par **voie postale** comprenant :

- leur bande dessinée
- la note d'intention
- la fiche d'inscription

► au référent mémoire de l'ONaCVG de leur région.

► Voir règlement du concours : <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire>

Pour davantage de renseignements, rendez-vous sur :

<https://www.onac-vg.fr/bulles-de-memoire> •  @bullesdememoire